Recrutement des membres scientifiques 2027-2028

Tous les candidats sont invités à lire attentivement cette notice d'information, relative au dépôt de la candidature, au processus de sélection et aux conditions de séjour des candidats recrutés. La sélection s'adresse aux chercheurs qui développent un projet de recherche en sciences humaines et sociales en relation avec les espaces de compétences de la Casa de Velázquez (aires péninsulaire, atlantique et maghrébine, articulées avec la péninsule Ibérique), nécessitant un séjour prolongé en péninsule Ibérique ; le projet devra s'inscrire dans les axes scientifiques de l'établissement. Les candidates et candidats devront faire apparaître dans leur dossier les liens entretenus avec des équipes de recherche/laboratoires et/ou leurs participations dans des projets de recherche relevant de l'université française.

1. Les conditions

a) **L'âge** : Les candidats doivent être âgés de plus de 18 ans. La limite d'âge supérieure sera celle applicable au recrutement des contractuels de la fonction publique.

b) La **nationalité** : Il n'existe pas de critère de nationalité. Il est précisé aux candidats non citoyens de l'Union européenne ou non ressortissants d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse que nul ne peut avoir la qualité de membre, et être rémunéré comme tel, s'il ne satisfait pas aux conditions de délivrance des titres de séjour et de travail sur le territoire français fixées par le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. Compte tenu du fait que les postes de membre couvrent une période comprise entre le 1er septembre 2027 et le 31 août 2028, les membres recrutés devront présenter, avant le 31 juillet 2027, un titre de séjour couvrant la durée du recrutement éventuel. Dans le cas contraire, le candidat retenu se verrait dans l'obligation de renoncer à son poste.

c) **Critère de langue** : Les candidats doivent avoir une très bonne maîtrise de la langue française, le dossier devant être rédigé obligatoirement en français et l'entretien se déroulant également dans cette langue. Les membres du jury se réservent cependant la possibilité de poser des questions en espagnol ou en portugais, en fonction du sujet de recherche.

d) Le **profil du candidat** : Le projet émane de candidats en fin d'études doctorales ou de docteurs, présentant un sujet de recherche post-doctorale. Un ou plusieurs postes pourraient être attribués, chaque année, à des maîtres de conférences, titulaires de l'enseignement supérieur, préparant une HDR.
Pour les candidats post-doctorants, une priorité sera accordée aux candidats ayant soutenu leur thèse dans les huit années précédant la candidature à l'EHEHI.

Les candidats doctorants doivent avoir suffisamment avancé leur thèse au moment de leur candidature pour pouvoir initier un projet post-doctoral, dans le prolongement de leur doctorat dès leur arrivée à la Casa de Velázquez, ce qui implique une **soutenance**

au plus tard le 15 décembre 2026. Ils doivent obligatoirement être inscrits dans un établissement relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace français. Les candidatures des doctorants étrangers inscrits en cotutelle avec un établissement français sont recevables.

Les candidates et candidats devront faire apparaître dans leur dossier les liens forts entretenus avec des équipes de recherche/laboratoires et/ou leurs participations dans des projets de recherche relevant de l'université française

e) **Nombre de candidatures** : Nul ne peut présenter plus de trois candidatures, consécutives ou non.

2. Envoi du dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être remplis en ligne sur un portail dédié, qui sera ouvert **à partir du 7 octobre 2026.**
Les candidats doivent s'inscrire avec une adresse mail qu'ils devront valider en cliquant sur le lien reçu sur cette même adresse. La réception de ce mail pour confirmer l'adresse mail peut prendre quelques minutes.

Une fois inscrit(s), les candidats ont la possibilité de se reconnecter à tout moment et de modifier et/ou compléter leur dossier. L'envoi du dossier ne sera validé qu'une fois que le candidat aura appuyé sur le bouton « Soumettre votre candidature ». **Attention, une fois votre candidature soumise, celle-ci ne peut plus être modifiée.**
Dans tous les cas, pour être pris en compte, les dossiers devront être soumis **avant le mercredi 4 novembre 2026 à 13h00 (heure de Madrid).**

L'éventuel envoi différé de l'extrait de casier judiciaire (la date de demande dudit document devant être antérieure à la date de clôture de l'appel à candidatures) devra être réalisé dans les meilleurs délais, et dans tous les cas par mail, en format pdf, à candidatures-cvz@casadevelazquez.org **avant le 13 novembre 2026**. Les candidats devront OBLIGATOIREMENT joindre, en lieu et place de l'extrait du casier judiciaire – s'ils n'en disposent pas encore – sur le portail des candidatures, un document justificatif de la demande. Aucun autre document ne sera accepté.

3. Éléments à fournir

Tous les documents administratifs, envoyés par le formulaire en ligne doivent être libellés en langue française. Une traduction par un traducteur assermenté pourra être sollicitée.

Tous les documents présentés feront l'objet d'une recevabilité administrative. Les candidats dont le CV et/ou le projet ne respectent pas les formats, nombre de pages, langue… ou dont le dossier est incomplet en seront informés et disposeront de 7 jours ouvrables pour le rectifier. Passé ce délai, la candidature sera déclarée non recevable.

a) **Pièces à attacher directement au formulaire** : (les documents attachés au format pdf)

Formulaire en ligne

CANDIDATURE ADMINISTRATIVE	Fonctionnaires **français**	Non fonctionnaires
Copie scannée **recto-verso** d'un document d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)	OUI	OUI (un titre de séjour leur permettant de travailler sera demandé aux candidats non citoyens de l'Union Européenne et de l'espace économique européen et la Suisse)
Un extrait du casier judiciaire datant de moins de six mois	NON (pour les **fonctionnaires français**)	OUI * Tous les candidats **français** et les **étrangers vivant en France** devront solliciter ce document aux autorités **françaises** https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1264 * Pour les candidats **non français ne vivant pas** en France, le casier devra être fourni par les autorités du pays de nationalité et accompagné d'une traduction assermentée.
Un justificatif de domicile datant de moins de six mois	OUI	
Pour les candidats mariés, copies correspondantes du livret de famille ; pour les candidats liés par un pacte civil de solidarité, un justificatif de situation ; Si enfants, joindre les pages correspondantes	OUI	
Un certificat administratif délivré par l'autorité hiérarchique et le dernier arrêté attestant de la position administrative actuelle et du classement	OUI (certificat à télécharger sur le formulaire)	NON

CANDIDATURE SCIENTIFIQUE	Fonctionnaires **français / Non fonctionnaires**
Curriculum vitae	C.V. détaillé et **rédigé en français** (3 pages max. format A4 vertical, pdf)
Projet de recherche post-doctorale	6 pages max. format A4 vertical, pdf, en **français.** La présentation inclura une **perspective de prolongation** dans le cadre d'une demande de renouvellement pour une seconde année, accompagné d'un programme de recherche détaillé (annexes et bibliographie devront être incluses dans les 6 pages) ; ou projet de recherche s'inscrivant dans la préparation d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) sur une période d'un an.
Rapport de soutenance de thèse	- Pour les postdoctorants non titulaires, uniquement pour les thèses soutenues en France - Pour les doctorants, arrêté de nomination du jury de thèse, attestant d'une **soutenance avant le 15 décembre 2026**
1 lettre de recommandation d'une personnalité universitaire qualifiée dans le champ de recherche en français, espagnol, anglais ou portugais	OUI (pour les doctorants, lettre du directeur/directrice de thèse)
Copie du diplôme le plus élevé obtenu	OUI

4. La sélection

a) Présélection des dossiers par la commission

Chaque année, sont constituées trois commissions d'admission chargées d'examiner les dossiers des candidats à l'École des hautes études hispaniques et ibériques : une pour les époques ancienne et médiévale, une pour les époques moderne et contemporaine, une pour le Temps présent et les Sciences sociales. Chacune de ces commissions comprend sept membres nommés par la directrice de la Casa de Velázquez après avis de la présidente du Conseil scientifique de l'Établissement.

La composition de la commission de recrutement sera disponible sur le site internet de la Casa de Velázquez à la fin du mois de janvier 2027.

Les réunions de présélection auront lieu au début du mois de mars 2027. Les candidats retenus pour une audition seront avertis (par courriel uniquement) dans les jours suivants.

b) Auditions des candidats présélectionnés

Les auditions des candidats présélectionnés se dérouleront à Paris entre le lundi 15 et le mercredi 17 mars 2027*.

Les entretiens, d'une vingtaine de minutes pour chaque candidat, auront lieu en langue française. Les membres de la commission se réservent la possibilité d'interroger les candidats dans une langue autre que le français (espagnol/portugais). Aucun moyen technique (ordinateur, projecteur…) n'est mis à la disposition des candidats. Les candidats auditionnés devront se rendre physiquement à l'audition le jour indiqué sur la convocation. L'audition ne pourra se faire par visioconférence**. Aucun rapport sur les auditions ne sera communiqué aux candidats.

Les commissions feront une proposition des candidats retenus au Conseil scientifique, qui se réunira le 18 mars 2027*. La décision de nomination (liste principale et liste complémentaire) de la directrice sera publiée dans les jours suivants sur le site Internet de la Casa de Velázquez. En cas de désistement des candidats de la liste principale, les candidats de la liste complémentaire peuvent être appelés à pourvoir les postes vacants jusqu'au 15 juillet 2027.

Les candidats non retenus (lors de la présélection ou après les auditions) pourront solliciter les rapports établis sur leurs dossiers à l'issue de la publication des résultats.

* les dates des commissions et Conseil sont indicatives et susceptibles d'être modifiées.

** uniquement en cas de force majeure, soumis à l'acceptation de la Direction de la Casa de Velázquez. Une connexion par conférence audiovisuelle garantissant une retransmission continue de l'audition et une transmission de la voix et de l'image pourrait alors être envisagée

5. Assistance technique pour le dépôt de la candidature

Pour toute question relative au recrutement, vous pourrez écrire à candidatures-cvz@casadevelazquez.org. Aucune information ne sera donnée par téléphone.

Dans tous les cas, pensez à anticiper. Aucun problème technique (panne sur votre ordinateur, coupure Internet...) ne justifiera le non-envoi de la candidature dans les délais impartis. L'accès au formulaire sera coupé le 4 novembre 2026 à 13h00 précises (heure de Madrid). Une fois que vous aurez soumis votre candidature, un message de confirmation s'affichera, et vous le recevrez également par e-mail.

6. Être membre de l'EHEHI

Le nombre de postes est fixé chaque année par la directrice de la Casa de Velázquez et voté en Conseil d'administration. Le nombre de postes votés pour 2027-2028 est de 17.

Le contrat commencera le 1er septembre 2027 et prendra fin au 31 août 2028.

Les membres de l'EHEHI sont tenus de résider en péninsule Ibérique durant l'année universitaire. La résidence sera fixée à Madrid. Cependant, si les travaux du chercheur le justifient, celui-ci pourra solliciter une autorisation auprès de la directrice de la Casa de Velázquez pour résider de façon habituelle dans une autre ville de la péninsule (sont exclues les îles Baléares et Canaries). Un ordre de mission sans frais permanent leur sera délivré.

a) La rémunération

Les membres fonctionnaires sont placés en position de détachement. Les membres non fonctionnaires reçoivent le traitement d'un professeur agrégé au 1er échelon, une indemnité de résidence à l'étranger et, le cas échéant, des majorations familiales. Vous pouvez consulter les textes réglementaires suivants régissant les traitements des fonctionnaires en poste à l'étranger :

* Décret n°64-171 du 21 février 1964 fixant les modalités de la rémunération spéciale des personnels, membres, pensionnaires et agents français des grands établissements d'enseignement supérieur à l'étranger relevant du ministère de l'Éducation nationale. https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006061188

* Décret n°67-290 du 28 mars 1967 fixant les modalités de calcul des émoluments des personnels de l'État et des établissements publics de l'État à caractère administratif en service à l'étranger.
https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000305783

* La valeur du point d'indice de la fonction publique française est consultable sur https://www.fonction-publique.gouv.fr/etre-agent-public/ma-remuneration/connaitre-le-point-dindice#:~:text=Calculer%20votre%20traitement%20mensuel%20brut,%C3%A9l%C3%A8ve%20%C3%A0%204%2C92%20%E2%82%AC.

Une estimation des émoluments sera transmise aux candidats retenus **à la fin du processus de sélection. Il ne sera apporté aucune réponse sur les questions relatives aux émoluments avant la décision définitive de recrutement.**

b) La participation aux activités

Les membres scientifiques s'engagent à contribuer pleinement à la vie scientifique et intellectuelle de la Casa de Velázquez. Cette participation constitue une obligation statutaire qui s'inscrit dans le cadre d'un parcours accompagné par la direction des études scientifiques, chargée du suivi de leurs travaux et de la coordination des manifestations scientifiques.

Les membres prennent part aux activités collectives de l'École (formations, séminaires, Journée Portes ouvertes, rencontres scientifiques), dont le séminaire hebdomadaire conjoint MIAS-EHEHI constitue un temps fort et un espace privilégié de sociabilité scientifique. Ils contribuent, par ailleurs, au développement des axes de recherche de l'EHEHI en s'associant aux programmes en cours et peuvent être amenés à proposer de nouvelles initiatives, notamment à travers des candidatures à des appels à projets nationaux et internationaux relevant de la politique scientifique de l'École.

Une attention toute particulière sera accordée aux candidatures s'inscrivant dans des logiques de réponses à des appels d'offre tant individuels (Marie Skłodowska-Curie Actions, ERC) que collectifs (Cost, RISE, Horizon 2020 et Horizon Europe...).

Les membres de l'EHEHI contribuent également à la dynamique intellectuelle de la communauté de la Casa de Velázquez, réunissant les membres de l'EHEHI, les artistes en résidence et les chercheurs du MIAS (Madrid Institute for Advanced Study).

Enfin, les membres pourront soumettre pendant leur séjour un article ou une contribution pour publication dans la revue *Mélanges de la Casa de Velázquez*; ces propositions seront soumises au processus habituel d'évaluation.

À l'issue de la première année, les membres de l'EHEHI peuvent solliciter un renouvellement, soumis à l'avis de la commission d'admission et du Conseil scientifique, pour une deuxième, voire à titre exceptionnel, une troisième année consécutive pour des dépôts de projets (cf. Décret 2011-164 – version corrigée – relatif aux Écoles françaises à l'étranger). Les membres reçus dans le cadre d'un travail de recherche en vue de l'obtention de l'HDR ne peuvent pas bénéficier de renouvellement.

c) Politique égalité, inclusion et accessibilité

La Casa de Velázquez met en œuvre une politique d'égalité, d'inclusion et d'accessibilité, garantissant le strict respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'ensemble de ses procédures de recrutement. Elle veille également à prévenir toute forme de discrimination et à favoriser un environnement de travail inclusif, accessible et respectueux de la diversité.
Consulter le plan d'égalité

Pour plus d'information, consulter le Règlement intérieur de l'Établissement

Un webminaire d'information sera organisé au début du mois d'octobre 2026, pour répondre à toutes les questions des candidats. La date et le lien de connexion seront annoncés sur le site de la Casa de Velázquez et les réseaux sociaux.